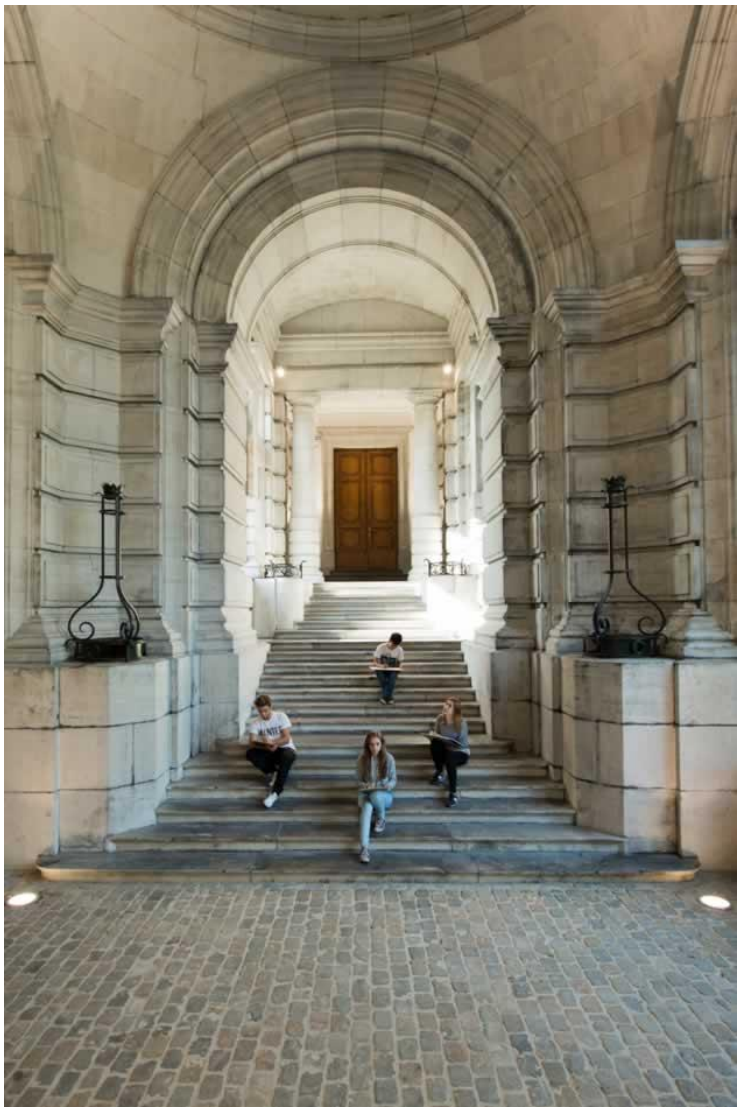


LE MANUEL DU BACCALAUREAT EUROPEEN 2027

INFORMATIONS ET CONSEILS À L'INTENTION DES ÉLÈVES QUI ENTAMENT LE CYCLE DU BACCALAURÉAT EUROPÉEN

70 JAHRE YEARS ANS
SCHOLAE EUROPAEA



« Elevés au contact les uns des autres, libérés dès leur plus jeune âge des préjugés qui divisent, initiés aux beautés et aux valeurs des diverses cultures, ils prendront conscience, en grandissant, de leur solidarité. Tout en gardant l'amour et la fierté de leur patrie, ils deviendront, par l'esprit, des Européens, bien préparés à achever et à consolider l'oeuvre entreprise par leurs pères pour l'avènement d'une Europe unie et prospère. »

Marcel Decombis, Directeur de l'École de Luxembourg de 1953 à 1960

Dernière version : 23/10/2026

Edité par : Unité du Baccalauréat européen

Site Internet : http://www.eursc.eu

Images : Digital Library of the Office of the Secretary-General of the European Schools

Contenu

1 **INFORMATIONS GENERALES**

Introduction et Avertissement 5
Avis juridique 5
Glossaire 6

2 **AVANT LA SESSION D'EXAMEN DU BACC**

Rappel des dates importantes 8
Dispositions particulières 9
Options au cycle du Baccalauréat européen (s6 – s7) 10
Votre note finale 19
Procédure d'inscription 20
Remarques et conseils utiles à la préparation de vos examens 21

3 **PENDANT LA SESSION D'EXAMEN DU BACC**

Directives pour les épreuves écrites 25
Trucs et astuces pour vos copies d'examen 28
Directives pour les épreuves orales 29
Objets autorisés et objets non autorisés 34
Tricherie 35
Plagiat 36

4 **APRES LA SESSION D'EXAMEN DU BACC**

Correction de vos copies d'examen 38
Recevoir vos résultats du Baccalauréat européen 38
Consultation de vos copies d'examen 39
Recours 40

5 **INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

Demande d'admission à l'université 42
CoSup 44
Alumni Europae ASBL 45
Bibliographie 46
Rappel des dates importantes 47
Dix conseils pour une étude efficace 48
Les objets autorisés et les objets non autorisés 49



INFORMATIONS GENERALES

Introduction et Avertissement

Ce manuel est destiné à vous aider au cours du cycle du Baccalauréat européen, c'est-à-dire en s6 et s7. Il contient quelques conseils et directives, mais il ne remplace en aucune façon les Règlements relatifs au Baccalauréat européen, à savoir les deux documents suivants :

1. *Règlement du Baccalauréat européen*
2. *Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen*

N'oubliez pas de lire attentivement la dernière version de ces documents, disponibles sur le site Web du Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes http://www.eursc.eu

Le présent manuel ne relève pas du fondement juridique des Écoles européennes.

Il est possible que certaines informations données dans ce manuel ne soient pas pertinentes pour toutes les Écoles européennes agréées en raison de dispositions locales particulières.

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée par une licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International (CC-BY-SA 4.0) (https://creativecommons.org/licenses/ by-sa/4.0/). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné, que toute modification soit indiquée et que les œuvres dérivées soient publiées sous une licence identique ou similaire

Editeur responsable : Unité Baccalauréat européen
Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes
23, Rue de la Science, 1040 Bruxelles (Belgique)
osg-contact@eursc.eu

Avis juridique

Veuillez noter que si vous avez 18 ans, il vous appartient de signer tous les documents et formulaires en rapport avec le cycle du Baccalauréat européen que vous recevez.

Si vous avez moins de 18 ans, c'est à votre représentant légal (ou vos représentants légaux) de le faire.

Glossaire

Le système des Écoles européennes est un environnement d'apprentissage multiculturel et multilingue, il est donc essentiel de s'entendre sur la terminologie et les définitions utilisées pour certains concepts dans l'environnement éducatif spécifique que constitue le système des Écoles européennes. Les définitions fournies ci-après peuvent différer de celles utilisées dans les États membres européens. Veuillez noter que la liste de terminologie n'est pas exhaustive et peut être élargie si nécessaire.

Terme	Définition
Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen En abrégé : *RARBE*	Le document *Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen* décrit la mise en œuvre des règlements prescrits pour le Pré-baccalauréat et le Baccalauréat européen. Il est mis à jour chaque année.
Candidat·e	Un·e élève qui passe une épreuve en s7.
Baccalauréat européen En abrégé : BACC, EB / BE	Dans le système des Écoles européennes, l'enseignement secondaire est validé par les épreuves du Baccalauréat européen organisées en fin de s7.
Épreuve d'examen	L'épreuve d'examen fournit les questions auxquelles il faudra répondre lors de l'examen.
Copie d'examen Autre : copie d'épreuve	Les réponses aux questions des épreuves d'examen doivent être données sur les copies d'examen et seront numérisées après la fin de l'examen pour être corrigées.
Élève	Toute personne inscrite en sa capacité d'apprentissage dans un établissement dispensant un enseignement général à tout niveau, depuis l'éducation et l'accueil de la petite enfance jusqu'à l'enseignement secondaire supérieur, considérée par les autorités nationales comme éligible pour participer au programme sur leurs territoires respectifs.
Pré-Baccalaureat En abrégé : Pré-Bacc	Dans le système des Écoles européennes, les examens du Pré-Baccalauréat précèdent les examens du Baccalauréat Européen et consistent en des épreuves longues et courtes.
Papier brouillon	Feuille de rédaction distribuée avec l'épreuve d'examen et la copie d'examen permettant aux élèves d'exposer d'abord leurs réponses aux questions d'examen avant de les transposer sur la copie d'examen. Le papier brouillon doit rester dans la salle d'examen et ne sera **en aucun cas** pris en considération au moment de la correction.
Sous-notation	Dans le cadre du **Pré-Baccalauréat**, la sous-notation fait référence aux points attribués par exercice par le correcteur. Dans le cadre du **Baccalauréat européen**, la sous-notation désigne les notes attribuées par chaque correcteur à la copie d'examen d'un candidat.

2 AVANT LA SESSION D'EXAMEN DU BACC

1. Rappel des dates importantes

	s5	s6	s7
15 septembre		Dernière chance de modifier vos options en s6	
Avant le Conseil de classe en s6		Introduction des demandes de changements entre la s6 et la s7	
15 octobre	Date limite pour les demandes de dispositions particulières pour le Baccalauréat européen		• Date limite d'inscription pour le Baccalauréat européen • Date limite pour le choix des épreuves du Baccalauréat européen • Remise d'un certificat de naissance ou d'une copie certifiée de carte d'identité ou de passeport • Date limite pour l'inscription à une épreuve supplémentaire
31 mars			Date limite de payement du droit d'inscription

2. Dispositions particulières

En ce qui concerne la procédure à suivre pour pouvoir bénéficier de dispositions particulières en s6 et s7, vous pouvez consulter le document *Offre de soutien éducatif dans les Écoles européennes - Document procédural*. Ce document se trouve sur le site Web du Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes et est annexé au *RARBE*, en pièce VII.

Les demandes de dispositions particulières pour le Baccalauréat européen doivent être introduites **pour le 15 octobre de la s5**, c'est-à-dire au cours de l'année précédant l'entrée au cycle du Baccalauréat. Elles doivent être dûment justifiées, au travers d'un rapport médical, psychologique ou multidisciplinaire récent, et indiquer clairement quels sont les besoins.

Certains élèves peuvent avoir besoin d'un soutien ou d'un défi supplémentaire au cours de leur scolarité. Différentes formes et différents niveaux de soutien sont fournis, afin de garantir une aide appropriée et l'égalité des chances pour tous les élèves, y compris ceux qui ont des besoins éducatifs spéciaux, qui rencontrent des difficultés à tout moment de leur scolarité ou qui sont doués, afin de leur permettre de se développer et de progresser en fonction de leur potentiel.



3. Options au cycle du Baccalauréat européen (s6 - s7)

Orientation professionnelle

Les Écoles européennes organisent des **séances d'orientation professionnelle** au cours de la s5. Ces séances ont pour but de vous aider à faire les bons choix d'options pour la s6 et la s7, afin que vous puissiez poursuivre ensuite les études supérieures qui vous intéressent.

Dans certaines écoles, des **tests visant à mesurer les aptitudes professionnelles et scolaires** sont organisés en s5. Prenez ces tests au sérieux, car ils peuvent vous apporter de nouvelles informations.

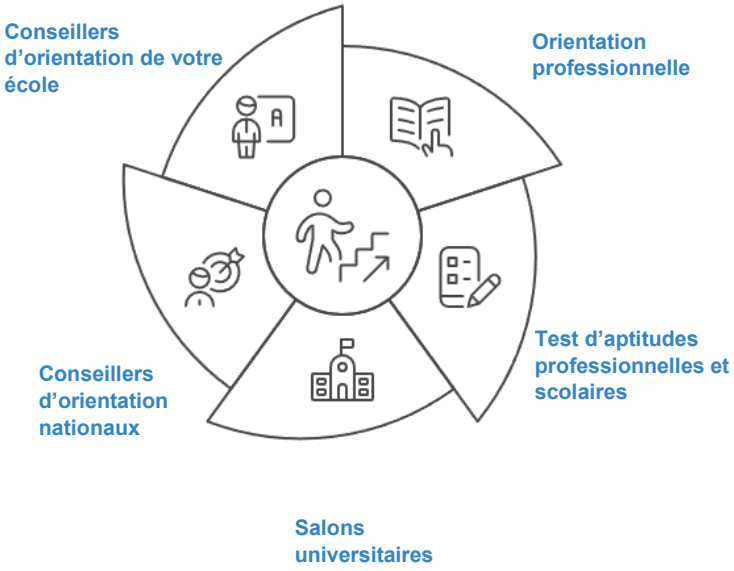
Certaines écoles organisent des « **salons universitaires** » au cours desquels des établissements d'enseignement supérieur tiennent des stands d'information et présentent des exposés au sujet de leur offre de formations et de leur système de demande d'admission. Il vous est fortement conseillé d'assister à ces manifestations organisées dans votre école ou à des manifestations similaires organisées en dehors de l'école pour le grand public.

Certains pays envoient des **conseillers d'orientation nationaux** dans les Écoles européennes afin d'y transmettre des informations utiles concernant leur offre en matière d'enseignement supérieur.

D'autres pays vous donnent la possibilité de **contacter des conseillers d'orientation nationaux** par voie électronique (par ex : e-mail, vidéoconférence).

Il vous est fortement recommandé de participer à ces initiatives. Dans tous les cas, contactez **les conseillers d'orientation et les professeurs pour qu'ils vous conseillent**.

Les programmes relatifs à l'orientation professionnelle sont disponibles sur le site Web du Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes : https://www.eursc.eu



Quelques aspects à prendre en compte

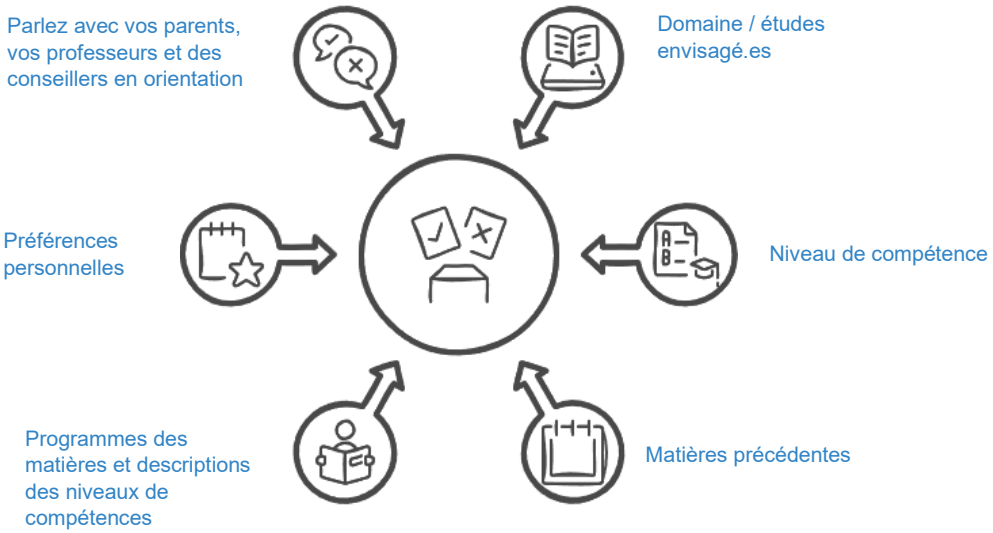
1. La filière universitaire que vous aimeriez suivre ou le domaine professionnel dans lequel vous aimeriez travailler, et donc les cours nécessaires ou recommandés pour ce domaine, et le niveau requis. Si vous avez des doutes concernant le domaine et / ou le niveau, veuillez contacter les conseillers d'orientation à votre école.
2. Votre niveau de compétence lorsque vous vous inscrivez à un cours. Penchez-vous sur le niveau dans cette matière les années précédentes, et voyez quel niveau vous être censé(e) atteindre à l'issue de la s7. Consultez le programme de la matière et lisez la description des niveaux de compétences.

Vous ne pouvez pas choisir une matière en s6 si vos résultats dans cette matière n'étaient pas satisfaisants en s4 et s5 (voir article D.3.4 point e du *Recueil des décisions du Conseil supérieur des Écoles européennes, 43e édition*).

Si vous choisissez une matière que vous n'avez pas étudiée en s4 ou s5, vous serez évalué(e) avant le début de la s6 pour que nous soyons sûrs que vous avez les aptitudes requises pour vous permettre de progresser avec fruit.

3. Si pour le moment, vous n'êtes pas sûr(e) des matières que vous souhaitez étudier, il est conseillé de choisir des matières que vous aimez et dans lesquelles vous êtes bon(ne). Choisissez des matières qui vous donneront une solide formation générale et un maximum de chances d'obtenir le Baccalauréat européen avec la meilleure note finale possible.
4. Prenez du temps pour y réfléchir et discutez de vos choix avec vos parents, vos professeurs et les conseillers en orientation de votre école.

Facteurs influençant votre choix d'options



Votre emploi du temps

Le **nombre minimum de périodes est de 31**, dont au moins 29 doivent être des matières obligatoires ou des options des colonnes 3 et 4 (voir « Les matières et possibilités de choix »).

Le **nombre maximum de périodes est de 35**. Si, après avoir choisi au moins deux options, vous avez un emploi du temps qui atteint 31 périodes, vous n'êtes pas obligés de suivre des cours complémentaires.

Limitation du nombre de cours à 35 périodes par semaines

Bien que les écoles doivent continuer à organiser leurs horaires sur la base d'un maximum fictif par élève de 35 périodes de cours hebdomadaires, à titre exceptionnel, et avec l'approbation de la direction, vous pouvez toutefois suivre plus de 35 périodes de cours par semaine au cas où vous souhaiterez participer à d'autres cours créés dans l'horaire général, pour autant que cette participation soit conciliable avec votre horaire personnel.

Veuillez noter que si vous ne choisissez que deux options de 4 périodes, celles-ci devront toutes deux faire l'objet d'épreuves écrites, tout comme la L1 (ou L1 Approfondissement), la L2 (ou L2 Approfondissement) et les Mathématiques. C'est pourquoi en choisissant plus de deux options de 4 périodes, vous aurez plus de latitude pour choisir vos épreuves du Baccalauréat européen par la suite.

Matières linguistiques

Aucune langue ne peut être étudiée à plus d'un niveau, mais vous pouvez suivre le cours approfondi du même niveau (par exemple, vous ne pouvez pas étudier l'Anglais L2 et l'Anglais L3, mais vous pouvez étudier l'Anglais L2 et l'Anglais L2 Approfondissement).

Lors du passage en s6, il est également possible de changer de L2 (Anglais, Français ou Allemand) pour choisir une quelconque langue enseignée dans les Écoles européennes, pourvu qu'un nombre minimum d'élèves de la même école la demandent. Les langues des pays sièges des Écoles européennes (agréées) sont souvent choisies, et des cours de ces nouvelles L2 sont alors organisés en s6 et s7.

Un changement de L2 n'est permis qui si vous pouvez démontrer que vous avez les compétences linguistiques nécessaires. Si vous changez de L2, vous devez néanmoins continuer à étudier l'Histoire, la Géographie et l'Économie dans votre ancienne L2 (Anglais, Français ou Allemand) en s6 et s7.

Vous pouvez également changer le niveau d'étude d'une langue lors de votre entrée en s6 (par exemple, L3 ⇋ L4). Si vous passez à un niveau supérieur, vous devez également prouver que vous avez les compétences linguistiques nécessaires pour suivre ces cours avec fruit.

Les changements linguistiques doivent être approuvés par le Directeur de l'école sur recommandation du Conseil de classe (voir *Politique linguistique des Écoles européennes*).

Niveau des compétences linguistiques de base aux différents cycles

Les niveaux mentionnés font référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Ils représentent les niveaux minimaux atteints pour chaque cycle.

	Maternelle	Primaire	s3	s5	s7
L2	0	A2	B1	B2	C1
L3	0	0	A1+	A2+	B1+
L4	0	0	0	A1	A2+
L5	0	0	0	0	A1
ONL	A1.1 Oral	A1.2	A2	B1	B2

Mes matières et possibilités de choix

MATIERES OBLIGATOIRES				OPTIONS				MATIERES COMPLEMENTAIRES[6]	
Colonne 1		**Colonne 2**[1]		**Colonne 3**		**Colonne 4**		**Colonne 5**	
Langue 1	4p.	Science, Technologie et Société[2]	2p.	Grec ancien	4p.	L1 Appro.	3p.	Labo Biologie[7]	2p.
Langue 2	3p.	Géographie[3]	2p.	Latin	4p.	L2 Appro.	3p.	Labo Chimie[7]	2p.
Maths 3 **ou** Maths 5	3p. 5p.	Histoire[3]	2p.	Biologie	4p.	Maths Appro.[5]	3p.	Labo Physique[7]	2p.
Religion **ou** Morale non confessionnelle	1p.	Philosophie		Chimie	4p.			TIC	2p.
Education physique	2p.			Physique	4p.			Sociologie	2p.
				Géographie	4p.			Éduc. Artistique[8]	2p.
				Histoire	4p.			Éduc. Musicale[8]	2p.
				Économie	4p.			Langue 5	2p.
				Philosophie	4p.			...	2p.
				ONL[4]	4p.				
				Langue 3	4p.				
				Langue 4[4]	4p.				
				Éduc. artistique	4p.				
				Éduc. musicale	4p.				

[1] Tous les cours de la 2e colonne doivent être suivis s'ils ne sont pas choisis dans la 3ème colonne.

[2] Science, Technologie et Société est obligatoire à moins de choisir la Physique ou la Chimie ou la Biologie dans la 3ème colonne.

[3] Histoire et Géographie ne peuvent jamais être suivis dans la Langue 1 du candidat.

[4] Les candidats choisissant l'ONL ne peuvent pas choisir L4, à moins que l'horaire ne le permette.

[5] Le cours d'Approfondissement en Maths ne peut être choisi qu'en association avec les Maths 5P dans la 1ère colonne.

[6] L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.

[7] Les matières « Laboratoire » ne doivent être choisies que si le cours de 4 périodes correspondant a été choisi.

[8] L'Éducation artistique 2p et l'Éducation musicale 2p ne sont pas autorisées si ces matières sont choisies dans la 3ème colonne.

Procédure de choix

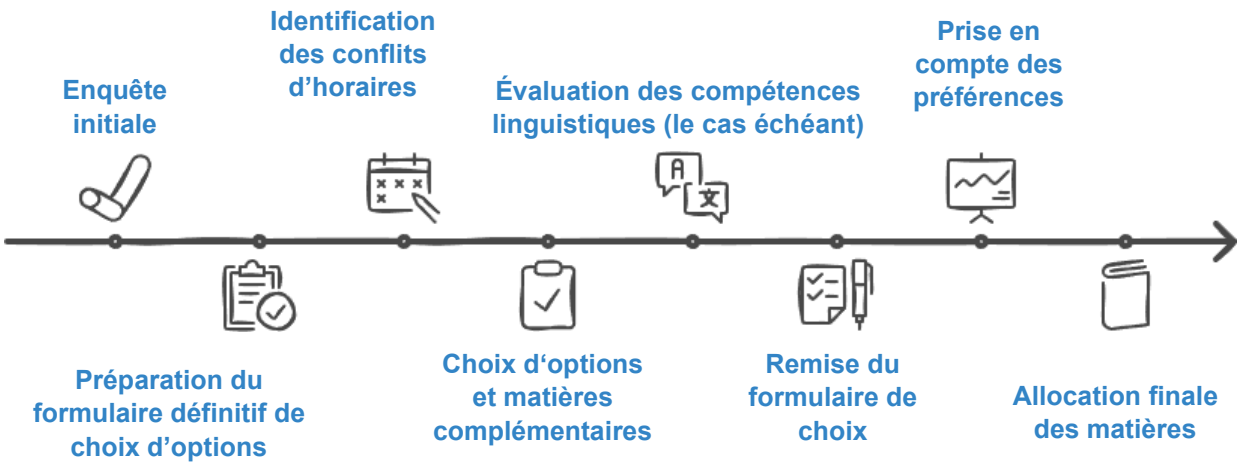
Dans la plupart des écoles, une **enquête initiale** est menée pour connaître les matières dont l'horaire va se chevaucher afin de préparer un **formulaire définitif de choix d'options**. Il est inévitable que les horaires de certains cours se chevauchent puisque toutes les matières doivent trouver place dans un horaire d'environ 40 périodes par semaine. Cela signifie que toutes les associations d'options ne seront pas possibles.

Les écoles créent le formulaire de choix d'options définitif en permettant de combiner les matières qui ont été le plus souvent demandées lors de l'enquête initiale et qui mènent clairement à un type de formation ou un parcours professionnel précis.

Les options et les cours complémentaires qui n'ont pas atteint le nombre minimum d'élèves requis lors de l'enquête initiale peuvent disparaître des formulaires de choix définitifs (voir « Création d'options et de cours complémentaires »).

Si une option est créée dans plusieurs langues, vous ne pouvez pas choisir une autre langue que celle qui vous correspond normalement. Imaginons par exemple que dans votre école, les cours de Philosophie 4 périodes en espagnol et de Philosophie 4 périodes en anglais soient proposés dans les choix définitifs parce que le nombre minimum d'élèves était atteint lors de l'enquête initiale. Si vous êtes inscrit(e) dans la section espagnole, vous devez suivre le cours de Philosophie en espagnol, vous ne pouvez pas le suivre en anglais. Par contre, si une option n'est pas créée dans la langue qui vous correspond normalement, vous pouvez suivre ce cours dans une autre langue à condition que vous la maîtrisiez suffisamment. Pour reprendre le même exemple, si vous êtes inscrit(e) dans la section française, vous pouvez suivre le cours de Philosophie 4 périodes soit en anglais soit en espagnol, en principe dans la langue que vous maîtrisez le mieux. Afin de déterminer la langue, **il est possible que vos compétences linguistiques fassent l'objet d'une évaluation**.

Il est très important que vous remettiez vos formulaires de choix à temps afin que vos préférences puissent être prises en compte et afin d'éviter tout retard dans la procédure de choix des cours.



Création d'options et de cours complémentaires

Le nombre minimal d'élèves nécessaire pour qu'une école crée **un cours à option en s6 est de cinq**. Pour créer **un cours complémentaire en s6**, le nombre minimal d'élèves requis est de **sept**. Une fois le cours à option ou complémentaire créé avec le nombre minimal d'élèves, vous ne serez pas autorisé(e) à changer ou à abandonner ce cours au début de la 6e année. Toutefois, des changements pourront intervenir en fin de s6, au moment de passer en s7 (voir ci-dessous « Changements en s7 »).

Si un cours à option ne compte plus le nombre minimal d'élèves en s7 à la suite de ces changements, il ne peut pas être supprimé, mais le nombre de périodes de cours organisées peut être réduit ou plusieurs groupes peuvent être regroupés. Voir le chapitre XIX du *Recueil des décisions du Conseil supérieur des Écoles européennes* relatif aux règles de création/dédoublement ou groupement de groupes/classes/options, « Taille des classes – Groupement – Dédoublement – Regroupement de classes dédoublées », qui contient les règles et les dérogations ou exceptions possibles et document *Le Curriculum des Écoles européennes : Structure et organisation des études et des cours aux Écoles européennes*.



Avant de choisir vos cours, veuillez vérifier les conditions d'admission des universités auxquelles vous envisagez de postuler et, en cas de doute, renseignez-vous auprès de votre conseiller d'orientation.

Science, Technologie et Société (STS)

A partir de l'année scolaire 2024/25, les élèves entrant dans le cycle du Baccalauréat européen peuvent s'inscrire au nouveau cours de deux périodes **Science, Technologie et Société (STS)**. Ce cours est conçu pour les élèves qui ne sont pas inscrits à une option scientifique de quatre périodes en s6-7. Cependant, les élèves inscrits en physique, chimie et/ou biologie sont également encouragés à s'inscrire à ce nouveau cours.

Ce nouveau sujet est conçu pour les élèves dont les études supérieures et les futures carrières ne seront probablement pas dans les domaines STEM (science, technologie, ingénierie ou mathématiques). Pour de plus amples informations quant au contenu de ce nouveau sujet de deux périodes, nous vous invitons à consulter le document *Programme d'études sur la science, la technologie et la société - s6-s7* sur le site Web du Bureau du Secrétaire général.

Changements en s7

Il est **strictement interdit** de commencer l'étude d'une nouvelle matière en s7. De même, les changements de niveau linguistique entre la s6 et la s7 ne sont pas permis.

Néanmoins, lorsque vous arrivez en s7, vous pouvez abandonner un cours à option ou un cours complémentaire à condition de conserver **le nombre minimum de périodes requis : 31 périodes** (dont 29 périodes au moins figurent parmi les cours obligatoires et les cours à option).

L'article 4.2.1.2 du *RARBE* stipule :

« seuls les changements de niveau suivants sont possibles :

- *Mathématiques 5 ↔ Mathématiques 3*
- *Options 4 périodes ↔ Cours obligatoires à 2 périodes (même matière)*
- *Toute matière scientifique à 4 périodes ↔ Science, Technologie et Société*

Le passage vers un cours plus avancé (Mathématiques 5 périodes, option à 4 périodes) est soumis à la réussite d'une épreuve prouvant l'aptitude de l'élève à satisfaire les conditions requises du cours demandé. »

Les changements de niveau pour une matière doivent être approuvés par le Directeur de l'école sur recommandation du Conseil de classe.

Vos examens du Baccalauréat européen

Le choix des épreuves que vous présenterez au Baccalauréat européen est lui aussi très important. **Vous présenterez 5 épreuves écrites et 3 épreuves orales**. Les épreuves couvrent le programme de s7, mais elles évaluent aussi les compétences (connaissances, aptitudes et attitudes) acquises les années précédentes, tout particulièrement celles que vous avez acquises en s6.

Certains établissements d'enseignement supérieur basent leurs offres d'admission sur les matières présentées au Baccalauréat européen, et dans certains cas même sur les notes obtenues. C'est pourquoi vous devriez vous renseigner sur les exigences relatives aux études supérieures que vous souhaitez entreprendre avant de choisir vos épreuves.

Il est donc vivement conseillé de commencer ce processus dès la s5 et avant choisir vos matières pour le cycle du Baccalauréat européen. Contactez les conseillers d'orientation et les enseignants de votre école pour qu'ils vous conseillent.

Veuillez noter qu'une fois que vous avez choisi vos épreuves pour le Baccalauréat européen, vous ne pouvez plus les changer.

L'examen du Baccalauréat européen sanctionne, à la fin de la 7ème année, les études du cycle secondaire dans les Écoles européennes et les Écoles européennes agréées.

Epreuves écrites supplémentaires

Dans des circonstances exceptionnelles, pendant la s7 vous pouvez vous inscrire à **une épreuve supplémentaire** du Baccalauréat européen **portant sur une matière à option**, que vous ayez ou non suivi des cours dans la matière en question à l'école (voir l'article 13 du *RARBE*).

Le Secrétaire général des Écoles européennes autorisera l'admission à une épreuve supplémentaire du Baccalauréat européen uniquement s'il est établi que cette matière est une

des matières qui peuvent être prises en compte (de manière obligatoire ou facultative) pour l'admission aux études supérieures que l'élève souhaite entreprendre. Veillez à bien choisir vos matières en s6 et s7, vous pourrez ainsi éviter de demander à présenter une épreuve supplémentaire, qui n'est autorisée que dans des circonstances exceptionnelles.

Le résultat de cette épreuve écrite supplémentaire ne sera pas pris en compte lors du calcul de la note finale qui apparaîtra sur votre certificat mentionnant les notes du Baccalauréat européen, mais il apparaîtra sur un Certificat d'épreuve supplémentaire signé par le Secrétaire général des Écoles européennes.

Veuillez noter que des droits d'inscription non remboursables vous seront demandés pour présenter l'épreuve écrite supplémentaire (voir Annexe Vb du *RARBE*).



Les épreuves supplémentaires ne portent pas sur les compétences linguistiques requises pour être admis dans un établissement d'enseignement supérieur. Pour faire certifier vos compétences linguistiques, vous devrez vous adresser aux centres officiels de certification des compétences linguistiques. Pour davantage d'informations, veuillez consulter le tableau « Niveau de compétences linguistiques de base aux différents cycles des Écoles européennes ».

Récapitulatif

Options	Un examen écrit supplémentaire est-il possible en général ? (oui/non)	Conditions requises par le programme : l'élève a …	Pour que l'école transmette la demande d'inscription à une épreuve supplémentaire à l'Unité Baccalauréat européen, l'élève doit …
Biologie **Chimie** **Économie** **Géographie** **Histoire** **Philosophie** **Physique**	oui	-	• transmettre **tous les documents** dans le délai indiqué par l'École et à l'équipe responsable de l'École • transmettre **l'Annexe VI** du *RARBE* **ET** • transmettre des **documents supplémentaires** (ex., conditions d'inscriptions universitaires)
Art **Musique**	**Uniquement** si les conditions requises par le programme ont été respectées	• suivi le sujet en s6 et s7 **OU** • réalisé le travail prévu en s6 et s7	
Sujets linguistiques	non	n.a.	n.a.

Example

	ECRIT		ORAL	
 Nom : Marie Age : 17 ans Classe : s7 École : Uccle (BE) Future étude : Médicine	Langue 1 Langue 2 Maths 5 Biologie Physique Chimie (Art. 13)	1 2 3 4 5 (6)	Langue 1 Langue 2 Philosophie	1 2 3

4. Votre note finale

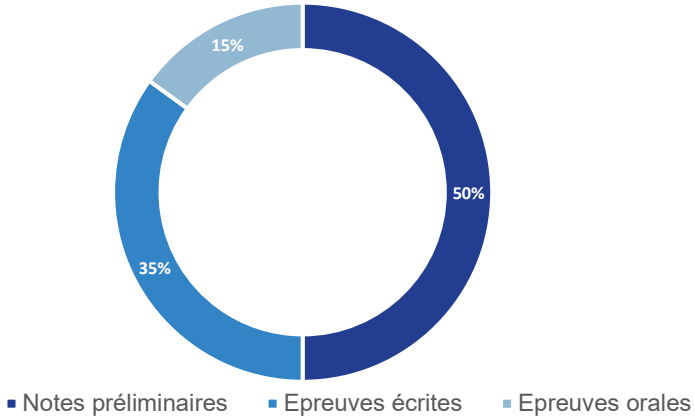
Pondération des matières et des épreuves

Le nombre de périodes d'une matière n'influence pas sa pondération. Le coefficient pondérateur des différentes matières dépend uniquement de si vous présentez une épreuve orale ou écrite.

Veuillez noter que les cinq épreuves écrites ont plus de poids (7 % par épreuve, donc 35 % au total) que les trois épreuves orales (5 % par épreuve, donc 15 % au total).

N'oubliez pas que la note de réussite du Baccalauréat européen est de 50/100.

Représentation visuelle de la pondération des différentes évaluations pour le Baccalauréat européen



Note préliminaire

La note préliminaire vous est donnée le dernier jour d'école précédant les épreuves du Baccalauréat européen. Il s'agit de la moyenne de toutes vos matières (à l'exception de la Morale non confessionnelle ou de la Religion), qui est calculée à l'aide de vos notes obtenues en classe (notes A1 et A2) et des notes obtenues lors de vos **épreuves courtes et longues du Pré-Baccalauréat** (les notes B1 et notes B2).

Veuillez noter que les épreuves longues du Pré-Baccalauréat ont habituellement lieu en janvier, deux semaines après les vacances d'hiver. La note-A compte pour 40 % de la note préliminaire globale et la note-B pour 60 %. La note préliminaire compte pour 50 % de la note finale du Baccalauréat européen ; il est donc très important de consentir des efforts constants tout au long de l'année scolaire.

Une bonne note préliminaire vous permettra d'aborder vos épreuves du Baccalauréat européen avec moins de stress : essayez donc d'obtenir la meilleure note préliminaire possible.

Les titulaires du Baccalauréat européen jouissent dans leur pays des mêmes droits et avantages que les autres titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires et ils peuvent notamment, au même titre que les nationaux du pays aux qualifications équivalentes, solliciter leur admission dans toute université ou tout établissement d'enseignement supérieur de l'Union européenne (voir le document *Equivalence entre le Baccalauréat européen et le diplôme de fin d'études du cycle secondaire des écoles nationales et admission des titulaires du Baccalauréat européen aux universités des Pays-Membres*).

5. Procédure d'inscription

Vous devez vous inscrire au Baccalauréat européen avant le **15 octobre** de votre dernière année à l'école (s7) en remplissant le formulaire de choix que vous trouverez à l'Annexe I du *RARBE*.

Vous devez fournir soit l'original soit une copie certifiée d'un document officiel mentionnant vos données personnelles (certificat de naissance, photocopie certifiée d'une carte d'identité ou d'un passeport national, etc.), de sorte que le nom figurant sur le Diplôme du Baccalauréat européen corresponde exactement à ces documents officiels.

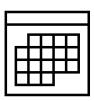
Les droits d'inscription (le cas échéant, selon la législation nationale) doivent être payés pour le **31 mars** de votre dernière année scolaire au plus tard (voir l'Annexe Va du *RARBE*). Les frais d'inscription seront convertis dans les devises des pays qui n'utilisent pas l'euro. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.



6. Remarques et conseils utiles à la préparation de vos examens

L'École européenne de Bergen a publié ses ***Dix meilleurs conseils d'étude***.

Trouvez un bon endroit où étudier 	Vous devrez trouver un endroit sans source de distraction comme la télévision, de la musique qui va fort ou vos frères et sœurs qui font du bruit. Cet endroit devra être bien éclairé et, pour éviter une sensation de fatigue, bien aéré. La surface de votre bureau devra être dégagée et organisée. Ne sortez que le matériel dont vous avez besoin pour la tâche précise à laquelle vous allez vous atteler. Même si vous n'avez pas très envie d'étudier, faites au moins un minimum. Le simple fait d'écrire stimule souvent la pensée et vous ne tarderez pas à vous intéresser à ce que vous étudiez.
Organisez-vous 	Établissez un calendrier d'étude comprenant toutes les activités essentielles de la semaine. Bien souvent, les heures de certaines activités comme les repas, le sommeil, le travail à temps partiel, le sport, les cours de musique et les obligations familiales ne peuvent être modifiées. Le temps qu'il vous reste peut être négocié sans problème. Bloquez des périodes de travail, et prévoyez des périodes d'étude de 30 à 45 minutes. Prenez une petite pause de 10 à 15 minutes entre les séances de travail et après celles-ci. L'utilisation d'un programme d'étude vous aidera à mieux vous organiser et à visualiser le temps d'étude et le temps libre dont vous disposerez chaque semaine. Certains élèves utilisent ce site : http://getrevising.co.uk/.
Assurez-vous de comprendre vos devoirs et autres travaux 	Distinguez l'étude des devoirs et autres travaux. Conservez tous vos travaux en cours dans un classeur distinct, de sorte qu'ils soient tous au même endroit. Avant de commencer vos devoirs et autres travaux, lisez attentivement les instructions ou la fiche d'explications afin de pouvoir vous préparer pour cette tâche. Déterminez ce qu'on vous demande de faire ainsi que les ressources, les livres et le matériel dont vous aurez besoin pour chaque tâche. Déterminez ce que vous devez apprendre ou achever afin d'éviter la confusion et une perte de temps. Si vous n'êtes pas sûr(e) de ce que vous devez faire, notez des questions dans votre carnet d'organisation des devoirs et évaluations et posez-les au professeur le lendemain. Il est conseillé d'aborder les tâches et les matières les plus ardues lorsque vous êtes bien reposé et que vous vous sentez en pleine forme, puisque vous serez alors plus concentré(e).
Gérez votre temps et votre progression 	Les travaux qui doivent être réalisés sur une période déterminée doivent être divisés en de plus petites tâches, plus faciles à gérer. Nous vous conseillons de planifier la réalisation de ces différentes tâches tout au long de la période fixée pour achever le travail. Ainsi, vous ne devrez pas réaliser tout le travail en une fois et il vous restera suffisamment de temps pour étudier les autres matières et pour vos activités personnelles avant la date de remise du travail. Notez votre progression au fur et à mesure que vous exécutez les tâches prévues et demandez à votre professeur ce qu'il pense de votre travail accompli jusque-là, si besoin.

Faites une chose à la fois 	Concentrez-vous sur un devoir ou un travail à la fois. Il est plus efficace de consacrer des séances de 30 à 45 minutes à une matière, une tâche ou un devoir précis que de se disperser. Cela vous évitera de passer d'une tâche à l'autre et cela vous encouragera à vous concentrer sur la matière à voir. Cela vous donnera aussi un délai que vous devrez essayer de respecter, plutôt que de travailler sans but et de ne pas arriver à achever tous vos devoirs ou à étudier toute la matière demandée.
Établissez des listes de choses à faire 	Chaque jour, ou même la veille au soir, établissez une liste des choses à faire. Avant de commencer vos devoirs ou votre étude, établissez des priorités – surlignez ou numérotez les tâches les plus importantes ou urgentes. Barrez les tâches terminées et reportez sur votre nouvelle liste de choses à faire, pour le lendemain ou la semaine suivante, toute tâche inachevée. Cela vous aidera à établir des priorités et à respecter vos échéances.
Révision et synthèses 	La révision de ce que vous avez fait en classe devrait faire partie de votre programme d'étude. La relecture de vos notes pour vérifier que vous avez compris les nouveaux sujets vus en classe est une part importante de votre étude. Prévoyez une période de révision pour chaque matière, chaque semaine. Cela vous aidera à comprendre la matière et cela vous évitera de devoir étudier de façon hâtive et intensive juste avant les tests. Rédigez une synthèse pour chaque matière ou sujet : **a.** **Divisez** chaque matière en sujets ; **b.** **Utilisez** des titres et sous-titres pour faire ressortir les grandes sections ; **c.** **Recopiez** des informations tirées de vos notes prises en classe sous les titres pour créer des synthèses ; **d.** **Surlignez** ou écrivez en rouge les termes, concepts ou formules essentiels ; **e.** **Repérez** les questions ou problèmes clés et apportez-leur une réponse ; **f.** **Révisez** et **complétez** régulièrement vos synthèses ; **g.** **Créez** de nouvelles synthèses, à partir de vos synthèses existantes, pour réviser la matière en vue des examens à la fin de chaque trimestre ou semestre.
Suivez votre programme d'étude 	Dans la mesure du possible, tentez de respecter votre programme d'étude. Évitez de vous interrompre, que ce soit pour un coup de téléphone, votre émission télévisée préférée ou accueillir des visiteurs. Vous devriez également éviter d'utiliser les réseaux sociaux comme Instagram, Twitter et YouTube. Si vous voulez regarder une émission télévisée ou passer du temps avec vos amis, notez-le dans votre programme et planifiez vos activités en fonction. Avertissez votre famille et vos amis des conséquences de votre programme. Suivez votre programme, motivez-vous, atteignez les objectifs que vous vous êtes fixés, puis récompensez-vous.

Soyez flexible 	Si une tâche prend plus de temps que prévu, réorganisez votre programme d'étude. Passez à une autre matière ou à une autre tâche et réorganisez les périodes que vous avez affectées à chaque matière au lieu de perdre du temps. Le changement et la satisfaction du travail accompli vous redonneront souvent confiance et vous aideront ainsi à vous occuper de la tâche difficile plus tard.
Récompensez-vous 	Après chaque séance d'étude de 30 à 45 minutes, faites une pause de 10 à 15 minutes – grignotez quelque chose, allez faire un tour, et étirez-vous. Cela vous aidera à rester concentré(e) et en éveil. Votre organisme peut s'engourdir s'il est soumis à de longues périodes d'inactivité. Mangez sainement et buvez beaucoup d'eau, selon un horaire régulier. Bien que la consommation de nourriture sucrée ou d'aliments malsains (« junk food ») vous donne un coup de fouet, ce ne sont pas des sources d'énergie durable. Si vous avez achevé les tâches que vous vous étiez fixées et si vous avez respecté votre programme d'étude, récompensez-vous – allez voir des amis, sortez, faites du sport, allez voir un film ou assister à un concert. Si vous n'avez pas atteint les objectifs que vous vous étiez fixés, réévaluez votre programme d'étude.

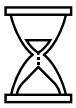
3. PENDANT LA SESSION D'EXAMEN DU BACC

1. Directives pour les épreuves écrites



Début d'examen

Les épreuves écrites du Baccalauréat européen ont généralement lieu au cours des deux premières semaines de juin. Elles commencent en même temps dans toutes les Écoles européennes (agréées), c'est-à-dire à 9h et 14h, heure d'Europe centrale (heure de Berlin, Madrid, Paris ou Rome). Cela signifie que les épreuves commencent à 10h et 15h, heure locale à Héraklion, Helsinki et Tallinn. Il peut vous être demandé de présenter au maximum deux épreuves de 3 heures par jour. Il doit y avoir une pause d'au moins 1 heure entre deux épreuves. Toutefois, le temps supplémentaire éventuellement accordé aux candidats qui ont des besoins spécifiques à titre de disposition particulière ne compte pas. Cela veut dire que si vous avez des besoins spécifiques et que vous devez présenter deux épreuves le même jour, la deuxième commencera à l'heure officielle (soit 14h HEC) quel que soit le temps supplémentaire que l'on vous ait accordé pour la première épreuve.



Arriver en retard à une épreuve

Si vous arrivez en retard à une épreuve écrite, vous pouvez ne pas être autorisé(e) à la présenter. Si votre retard est dûment justifié, le/la Président·e ou le/la Vice-Président·e du jury ou, en leur absence, le Directeur décidera de vous permettre ou non de présenter l'examen.



Les objets autorisés à emporter dans la salle d'examen

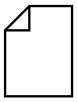
Veuillez consulter le chapitre 3 « Objets autorisés et objets non autorisés ».

N.B. Avant d'entrer dans la salle d'examen, vérifiez le contenu de vos poches afin de vous assurer que vous n'y avez pas laissé votre téléphone portable, puisqu'il n'est pas autorisé d'être en possession d'un portable dans la salle d'examen, ce qui serait considéré comme une forme de tricherie (voir les articles 6.4.6.4 et 9 du *RARBE*.

Pour les épreuves relatives à des matières particulières, veuillez consulter :

1. L'Annexe VIII « MATÉRIAL AUTORISÉ » du *RARBE*.

2. « Le mode examen non biaisé » pour les épreuves qui nécessitent la calculatrice. Les candidats doivent confirmer avoir lu et compris ce document.



Questions, copies et brouillons

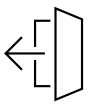
Vous n'êtes autorisé(e) à écrire que sur le papier fourni par l'école pour présenter l'épreuve, c'est-à-dire sur le papier destiné à votre copie et sur le papier brouillon fourni à cette occasion. Une fois que vous avez terminé, vous devez rendre tous vos documents (copie, sujet d'examen, papier brouillon).

Le brouillon n'est pas noté et doit être laissé dans la salle d'examen.

Une fois que vous avez remis votre copie et quitté la salle d'examen, vous ne pouvez y retourner pendant que l'épreuve est encore en cours (voir article 6.4.8.1 du *RARBE*).

Pendant l'épreuve

- Prévoyez le temps que vous consacrerez à chaque question avant de commencer à écrire en tenant compte du nombre de points octroyé à chaque question.
- Écrivez vos nom, prénom et numéro de candidat en haut de chaque page.
- Suivez les instructions figurant sur la page de garde du questionnaire. Youtube : Baccalauréat européen (instructions importants).
- Mentionnez le numéro de la question au début de vos réponses.
- Barrez proprement toute faute à l'aide d'une règle.
- Laissez quelques lignes entre deux questions différentes.
- Ainsi, il vous restera un peu de place pour compléter votre réponse plus tard si vous souhaitez le faire.
- Si vous trouvez une question difficile à comprendre, passez à la question suivante et revenez à cette question plus tard.
- Concentrez-vous. Évitez de regarder autour de vous et de vous laisser distraire.
- Commencez par répondre aux questions pour lesquelles vous êtes sûrs de la réponse. Il n'est pas nécessaire de répondre aux questions dans l'ordre.
- Lorsque vous répondez à une question, évitez de vous éloigner du sujet de la question et d'aborder d'autres thèmes sans rapport avec la question.
- Ne commencez pas à écrire tout de suite. Vous pouvez utiliser le papier de brouillon et y dresser la liste de tous les points à aborder pour couvrir le sujet de manière exhaustive.
- Relisez votre copie au moins une fois avant de la rendre. Profitez de tout le temps qui vous est imparti pour présenter l'épreuve et pour vous assurer que vous n'avez oublié de répondre à aucune question.
- Numérotez toutes les pages (par ex. 1/5, 2/5, 3/5, etc.).



Quitter la salle d'examen avant la fin de l'examen

Vous pouvez partir une heure après le début de l'examen et jusqu'à 10 minutes avant la fin de l'examen, si vous avez fini plus tôt. Par exemple, si une épreuve commence à 9 h et se termine à 12 h, vous pouvez partir entre 10 h et 11 h 50. Néanmoins, il est fortement recommandé de mettre à profit tout le temps dont vous disposez pour relire attentivement votre copie avant de la remettre.

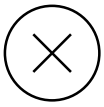


Aller aux toilettes pendant un examen

Il est fortement recommandé d'aller aux toilettes avant le début de l'examen plutôt que pendant, de sorte que vous puissiez mettre à profit tout le temps imparti, rester concentré(e) et éviter de distraire les autres.

Veuillez noter que : Vous ne serez pas autorisé(e) à aller aux toilettes pendant les 30 premières minutes d'un examen ni pendant les 10 dernières minutes.

Si vous souffrez d'un problème de santé, vous devez fournir à la direction de l'école un certificat médical, de sorte qu'une exception puisse être faite dans votre cas. S'il vous est autorisé d'aller aux toilettes, vous serez escorté(e) par un surveillant. Votre passage aux toilettes sera noté.



Ne pas présenter une épreuve

Si vous ne présentez pas une épreuve, une épreuve de remplacement ne peut être organisée que moyennant la présentation d'un justificatif expliquant les motifs valables pour lesquels vous n'avez pas présenté cette épreuve.

Sachez que chaque épreuve de remplacement dans des cas exceptionnels dûment justifiés est organisée en septembre, ce qui pourrait retarder ou empêcher votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur.



Matériel autorisé

En cas de problème avec le matériel autorisé (par exemple, si la batterie de votre calculatrice est à plat), veuillez lever la main et en informer les surveillants dès leur arrivée.

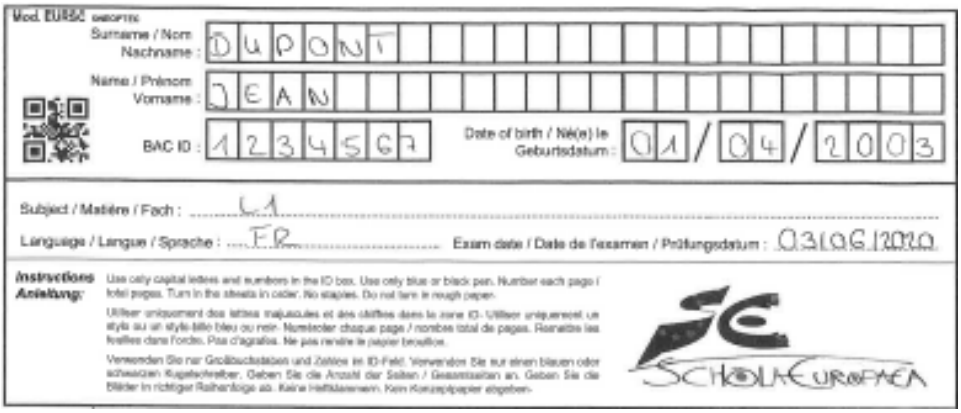
2. Trucs et astuces pour vos copies d'examen

Les copies d'examen sont automatiquement identifiées pendant le processus de numérisation; il est donc essentiel que toutes les informations contenues dans l'en-tête soient correctes et complètes. Dans le cas contraire, les personnes responsables de la numérisation des copies d'examen de votre école doivent identifier manuellement les copies non reconnues.

Par conséquent, vous vous assurerez

- de n'utiliser que des lettres majuscules ;
- d'écrire le plus clairement possible ;
- de compléter toutes les informations demandées.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la façon de remplir l'en-tête de vos copies d'examen, vous pouvez regarder notre vidéo à ce sujet : Compléter l'en-tête de votre copie d'examen.



Pagination

Une pagination correcte est essentielle pour identifier le bon ordre des pages et garantir que toutes vos réponses sont correctement lues et donc évaluées. Si vous avez répondu aux questions dans un ordre différent, veuillez vérifier que vous avez clairement indiqué l'ordre de réponse de ces questions.

Vos réponses

Étant donné que les corrections de toutes les matières du Baccalauréat européen, à l'exception de la musique et de l'art, sont effectuées de manière anonyme, c'est-à-dire sans que les correcteurs sachent qui se cache derrière la copie d'examen qu'ils corrigent, il est interdit de signer vos copies d'examen de votre vrai nom. Si votre examen comprend un exercice, tel que la rédaction d'une lettre, qui prévoit une signature, vous devrez utiliser un pseudonyme.

Il est interdit d'inscrire sur la copie toute annotation ou tout commentaire inapproprié qui n'est pas directement en lien avec l'examen (dessin, insultes, accusations…). S'il y a des annotations inappropriées sur la copie, le/la Directeur·rice décidera de la mesure à adopter. En fonction de la nature et du degré de l'annotation, le/la Directeur·rice décidera soit de **retirer la note** (pour la question concernée) ou d'attribuer **la note de 0 (zéro)** pour l'épreuve en question.

Papier brouillon

En plus de votre copie d'examen, vous recevrez du papier brouillon si vous souhaitez d'abord brièvement rédiger vos réponses avant de les transposer sur la copie d'examen, ce qui pourrait vous aider à améliorer la structure et à réfléchir à votre réponse. Veuillez toutefois garder à l'esprit que le brouillon ne sera pas corrigé. De plus, le brouillon doit rester dans la salle d'examen.

3. Directives pour les épreuves orales



Informations générales

Vous devriez vous entraîner en vue des épreuves orales tout au long de l'année scolaire. Référez-vous à l'article 6.5.3.1 du *RARBE*.

Elles auront lieu après les épreuves écrites, mais contrairement aux épreuves écrites, les épreuves orales ne font pas l'objet d'un calendrier commun dans toutes les Écoles européennes (agréées). Chaque école conçoit son propre calendrier en fonction de la disponibilité des examinateurs externes. Il est très important de vérifier soigneusement les jours et heures de vos épreuves orales.



Ponctualité

Veuillez-vous référer au point « Vous rendre à l'école » du chapitre « Remarques et conseils utiles à la préparation de vos examens ».

Vous avez intérêt à donner à l'école (conseiller d'éducation, au responsable du Baccalauréat européen, ou au secrétaire de l'école secondaire) votre numéro de portable, au cas où il / elle aurait besoin de vous contacter en urgence.

Veuillez faire preuve de ponctualité. Vous tirerez au sort votre question environ 25 minutes avant le début de l'examen. Vous devriez viser d'arriver à l'école une heure avant l'heure à laquelle votre examen est censé commencer.

Il y a en principe une salle d'attente où vous pouvez patienter jusqu'à ce qu'on vous appelle pour tirer votre question.



Remarques

Une fois que vous avez votre question, vous serez escorté(e) jusqu'à la salle de préparation, où vous disposerez de 20 minutes pour préparer vos réponses.

Vous pouvez prendre des notes pendant cette période de préparation. Vous pouvez ainsi envisager de structurer votre présentation à l'aide d'une carte heuristique (« mind map »), d'un diagramme, d'une liste à puces, de schémas et/ ou d'une liste de mots-clés et de grandes idées. Le but n'est cependant pas de rédiger une dissertation, car vous ne devriez pas lire ce que vous avez écrit.



Objets autorisés à emporter dans la salle d'examen

Vous ne pouvez apporter que vos notes prises dans la salle de préparation et le papier avec votre question. L'outil technologique peut être autorisé pour les épreuves orales, dans la salle d'examen, pour les matières pour lesquelles il est autorisé lors de l'épreuve écrite, notamment en Mathématiques approfondissement.



Durée d'une épreuve orale

L'épreuve orale durera **20 minutes** (20 minutes pour l'élève, plus 5 minutes pour que les examinateurs discutent de la note finale). Pendant ce temps, vous pourrez présenter le sujet que mentionne la question. Les deux examinateurs vous poseront également d'autres questions en rapport avec ce sujet. Leurs questions viseront généralement à vous aider à étoffer votre réponse ou à vous rappeler des aspects que vous avez peut-être oublié de mentionner.

En résumé

Salle d'attente	Attendez ici. 1 heure avant l'heure à laquelle votre examen doit commencer.
Salle d'examen	Prenez votre question. 25 minutes avant l'heure à laquelle votre examen doit commencer.
Salle de préparation	Préparez vos réponses. 20 minutes avant votre examen.
Salle d'examen	Présentez vos réponses.

Personnes présentes lors de l'examen



Il y aura deux examinateurs : votre professeur et l'examinateur externe. Cependant, le/la Président·e et le/la Vice-Président·e du jury ainsi que le Directeur et le Directeur adjoint de votre école peuvent également assister aux épreuves orales. Dans certains cas, le/la Président·e du jury peut autoriser d'autres personnes à être présentes lors d'une épreuve orale, avec votre accord. Si on vous le demande mais vous vous sentez mal à l'aise à l'idée de l'accepter, vous ne devez pas l'accepter.

Examens oraux hybrides

Il peut arriver qu'un seul examinateur puisse être présent avec vous dans la salle d'examen. Dans ce cas, l'autre examinateur participera à l'examen oral en ligne. Cela ne change ni n'affecte les conditions sous lesquelles vous passez votre examen oral.

Note de l'épreuve orale



Vous trouverez plus d'information sur les critères d'évaluation dans vos syllabi. Faites en sorte de bien connaître les critères de chaque matière dans laquelle vous présentez une épreuve.

Protocole



Adressez-vous poliment aux examinateurs : saluez-les lorsque vous tirez votre question au sort et lorsque vous entrez dans la salle d'examen. Remerciez-les à l'issue de l'épreuve et dites-leur au revoir.

Respectez le code vestimentaire de votre école s'il y en a. De toute façon, portez des vêtements et des chaussures appropriés.

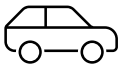
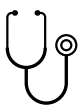
Pendant votre examen oral

- Tenez compte du temps imparti et tentez de vous y tenir. Tenez compte du temps que vous consacrerez à chaque aspect de votre présentation en fonction de son importance pour le sujet.
- Employez un registre de langue soutenu.
- Exprimez-vous clairement et en parlant suffisamment fort pour être compris(e).
- Ne parlez pas trop vite. Contrôlez votre cadence.
- Vous pouvez faire de courtes pauses lorsque vous parlez, afin de permettre aux examinateurs de comprendre les arguments que vous mettez en avant et de vous permettre de réfléchir à ce que vous allez dire ensuite.
- Structurez votre présentation. Commencez par une introduction générale, puis énumérez les différents points ou aspects dont vous allez traiter.
- Indiquez clairement quand vous passez au point suivant.
- Soyez clair(e) et précis(e).
- Reformulez votre phrase si vous pensez qu'un concept appelle des éclaircissements.
- Citez des exemples.
- Développez différents aspects de la question plutôt que de répondre d'un mot, par exemple par *Oui* ou par *Non*.
- Faites bon accueil aux interruptions des examinateurs. Témoignez-leur de l'intérêt et écoutez attentivement les questions qu'ils vous posent. Répondez-y immédiatement.
- Tentez d'être calme et détendu et d'avoir confiance en vous. Souriez. Gardez une bonne posture et conservez un contact visuel avec votre professeur et avec l'examinateur externe.
- Si vous présentez une épreuve orale en langue, vérifiez à l'avance la prononciation des mots peu courants ou difficiles.
- Terminez par une conclusion.

Remarques et conseils utiles à la préparation de vos examens

Ces conseils sont valables aussi bien pour les épreuves écrites que pour les épreuves orales.

 **Pendant vos révisions**	Assurez-vous de comprendre ce que vous étudiez et clarifiez les objectifs. Établissez un ordre de priorité pour vos épreuves et déterminez celles dont la révision vous demandera le plus de temps. Repérez ce qui vous pose problème lors de vos révisions et demandez des éclaircissements à vos professeurs avant les épreuves.
 **Planifiez votre travail et organisez-vous**	Vous avez tout intérêt à organiser votre étude et vos révisions bien avant les examens. N'attendez pas la dernière minute pour réviser, car cela engendrerait stress et angoisse. Lisez les « Dix conseils pour une étude efficace » qui vous propose un bref résumé des dix meilleurs conseils de l'École européenne de Bergen pour bien étudier.
 **Calendrier**	Pensez à vérifier le calendrier de vos examens. Notez-le dans votre agenda ou programmez des rappels sur votre téléphone. Veuillez noter que si vous présentez un examen national (donc pas le Baccalauréat européen), vous pouvez être amené(e) à le présenter pendant l'année scolaire, et qu'il risque d'avoir lieu pendant la session du Baccalauréat européen. Vous devrez avertir votre école dès que possible du fait que vous présentez cet examen, puis apporter la preuve que vous l'avez bien présenté.
 **Numéros de téléphone**	Veillez à disposer du numéro de téléphone de votre école (ainsi que celui du secrétariat du secondaire ou du responsable du Baccalauréat européen), en cas de problème avant l'épreuve. **Attention, les téléphones ne sont pas autorisés dans la salle d'examen.**
 **Prenez soin de votre santé**	Il est toujours important de prendre soin de sa santé, surtout pendant les révisions et les examens. Faites du sport, cela vous aidera à gérer votre stress éventuel. Évitez les substances qui risquent de nuire à votre étude et à votre concentration, et donc aussi à vos performances et aux résultats de vos examens. Vous trouverez à la fin de ce manuel, dans la section Bibliographie, quelques articles à lire publiés par le NHS, l'American National Institute on Drug Abuse et Infor-drogue. Dans la plupart des Écoles européennes, des séminaires de prévention de la toxicomanie ou des séances d'information sont organisés pour sensibiliser les élèves aux nombreux risques que comporte la consommation de telles substances. Il importe que vous

	preniez ces activités au sérieux. Si vous avez le moindre problème, la moindre question ou inquiétude concernant votre santé, vous pouvez contacter vos conseillers pédagogiques ou un membre de l'équipe de conseil de votre école.
 **La veille**	- Jetez un coup œil au site Web de l'école et aux informations locales. - Faites un peu d'exercice. Cela vous aidera à gérer votre stress. - Révisez vos notes de cours. Si vous vous apprêtez à présenter un examen oral, entraînez-vous devant un miroir ou avec une tierce personne. - Rechargez votre calculatrice. - Ne mangez pas trop. - Ne sortez pas. - Évitez toute substance néfaste pour la santé. - Appelez un camarade de classe pour vérifier la date, l'heure et la salle d'examen. - N'oubliez pas de mettre un réveil. - Dormez bien la nuit. - Évitez de rester debout très tard. Il est recommandé de dormir environ 8 heures.
 **Comment s'habiller ?**	Respectez le code vestimentaire de votre école, le cas échéant. S'il n'y en a pas, habillez-vous de manière confortable et appropriée, et reportez-vous au tableau de l'Annexe 3 du présent manuel pour savoir quelles sont les chaussures autorisées.
 **Se rendre à l'école**	Prévoyez la façon dont vous vous rendrez à l'école. Regardez, écoutez ou lisez toujours les nouvelles la veille au soir, pour savoir s'il y a un événement inattendu comme une grève des transports ou des contrôles à la frontière qui pourrait entraver votre trajet normal à l'école. Prévoyez bien plus de temps qu'il n'en faut pour aller à l'école, sachant qu'un problème inattendu comme un embouteillage ou un pneu crevé n'est pas exclu. Vous devriez vous trouver dans la salle d'examen au moins 20 minutes avant le début de l'épreuve écrite. Prévoyez d'autres moyens d'arriver à l'école et de rentrer chez vous, en cas de problème. Par exemple, emportez un peu plus d'argent et sauvegardez le numéro de téléphone d'une société de taxis ou prévoyez la possibilité d'appeler quelqu'un qui vous conduira au besoin.
 **Être malade le jour de l'épreuve**	Veuillez lire l'article 8 « Absences » du *RARBE* et contacter l'école dès que possible afin de pouvoir respecter les procédures mises en place.

4. Objets autorisés et objets non autorisés

OBJETS AUTORISÉS	OBJETS NON AUTORISÉS
Les fournitures de bureau générales (règle, stylos, gomme, trousse transparente) • Barrez proprement tout faute à l'aide d'une règle • Un crayon pour les graphiques uniquement	Fluides correcteurs, stylos correcteurs, stylos effaçables
	Votre papier personnel, vos livres et vos notes de révisions
Veuillez noter qu'il y aura des horloges dans la salle d'examen	Les tongs et les hauts talons : Veuillez ne pas porter ce genre de chaussures qui font du bruit et qui dérangeront les autres
	Les manteaux, chapeaux, écharpes, sacs, gants et parapluies : Veuillez laisser ces objets en dehors de la salle d'examen
Des bouteilles d'eau ou de jus : Si vous emportez de la nourriture dans la salle d'examen, veuillez l'ouvrir avant le début de l'examen	Les téléphones portables et smartphones : La possession d'un portable lors d'un examen sera considérée comme tricherie
Médicaments prescrits	Les montres, smartwatches, écouteurs et / ou casques, lunettes intelligentes et / ou d'autres appareils éléctroniques
	Les canettes de boissons et les paquets de chips

5. Tricherie

La tricherie est une forme de malhonnêteté, qui peut elle aussi avoir des conséquences très néfastes. Voici une liste non exhaustive d'exemples de tricheries :

a. Vendre et / ou acheter des dissertations, des travaux et / ou des questions de tests ou d'examens ;
b. Remettre le même travail dans plus d'un cours et / ou plusieurs fois pour le même cours (sans en avoir obtenu la permission du professeur) ;
c. Faire préparer et / ou rédiger un travail par une personne autre que celle dont le nom figure sur le travail ;
d. Utiliser secrètement l'intelligence artificielle afin de préparer et / ou rédiger un travail.

 Utiliser l'intelligence artificielle pendant l'examen
e. Permettre à quelqu'un de recopier votre dissertation, travail et / ou examen ;
f. Recopier le travail de quelqu'un d'autre en classe et / ou pendant un examen ;
g. Introduire dans une salle d'examen du matériel qui pourrait servir à tricher ;
h. Plagiat.

Rappelez-vous que la tricherie représente un grave manque de respect à votre égard ainsi qu'à l'égard de vos camarades de classe et de votre professeur, et qu'elle ne rend service à personne.

En cas de fraude ou de tentative de fraude aux examens du Baccalauréat européen, le/la Président·e du jury, le Vice- Président qui le représente ou le Directeur du Centre d'examen de l'École décideront des mesures à adopter. En fonction de la nature et de l'ampleur de la fraude ou tentative de fraude, ils attribueront **la note 0 (zéro)** pour l'épreuve en question ou ils décideront de l'exclusion de l'élève de la session du Baccalauréat européen. (Voir article 9 du *RARBE*).

6. Plagiat

Comment éviter le plagiat ?

Rédiger un chapitre « Bibliographie et références »

Énumérez au chapitre « Bibliographie et références » les publications que vous avez consultées, par ordre alphabétique des noms de famille de leurs auteurs. Normalement, vos professeurs de langue vous apprendront à citer la référence d'un livre, d'une revue scientifique, d'un site Internet et d'autres médias. Il existe différentes normes en la matière. Certaines sont plus courantes que d'autres, et elles peuvent dépendre de la langue utilisée. La norme suivante est très courante :

Pour les livres 	Nom de famille, initiale(s) de l'auteur, Année de publication entre parenthèses, Titre de l'article en italique, Éditeur, Lieu d'édition (facultatif).	Exemple : Lenneberg, E.H. (1967) *Biological Foundations of Language*, Wesley Press: New York.
Pour les articles 	Nom de famille, initiale(s) de l'auteur, Année de publication entre parenthèses, Titre de l'article entre guillemets, Titre de la revue ou du magazine en italique, (date de publication), volume, numéro (le cas échéant) entre parenthèse, pages de début et de fin.	Exemple : Leardi, R. (2001) 'Genetic algorithms in chemometrics and chemistry: a review', *Journal of Chemometrics,* 15 (7), pp. 559-569.
Pour les sites Internet 	Nom de famille, initiale(s) de l'auteur (s'il est connu), Année ou date complète de publication ou de la dernière mise à jour entre parenthèses (si elle est connue), Titre de l'article en italique [en ligne], Nom du site Internet, Date de consultation, <URL>	Exemple : Taylor, D. (2010). *How to integrate quotations in writing essays*, YouTube, consulté en dernier lieu: 12/01/15, <https://www.youtube.com/watch?v=_M0F1rOnFUY>

Citations et paraphrases

Le plagiat peut concerner les travaux que vous remettez pendant l'année, surtout sous forme de brèves rédactions ou de plus longues dissertations, qui comptent pour votre note-A. Avant de rédiger vos dissertations, il importe de choisir des sources d'informations pertinentes. À l'heure actuelle, Internet peut vous apporter énormément d'informations sur lesquelles vous pouvez baser vos travaux, mais vous devez exploiter ces informations correctement et citer vos sources. **Le plagiat** consiste à utiliser les idées d'autrui sans faire mention de votre source. À la fin de vos dissertations et autres travaux, vous devriez toujours mettre un chapitre intitulé « Bibliographie et références », dans lequel vous énumérez toutes les sources que vous avez consultées (par ex. les livres, magazines et sites Internet).

Le plagiat consiste aussi à recopier ce que quelqu'un a dit ou écrit comme si vous en étiez l'auteur, sans mentionner la provenance de votre texte. Copier-coller le texte d'autrui en le faisant passer pour le vôtre constitue une forme de tricherie. Lorsque vous empruntez le texte d'autrui pour appuyer vos arguments, vous devez le placer entre guillemets et citer l'auteur de ce texte. N'oubliez pas que le plagiat est une forme de malhonnêteté et constitue une infraction au droit de la propriété intellectuelle.

4 APRES LA SESSION D’EXAMEN DU BACC

1. Correction de vos copies d'examen

Depuis 2017, les corrections des épreuves du Baccalauréat européen sont organisées de manière centralisée sur une plateforme de correction en ligne. Cela signifie qu'avant que vos copies d'examen puissent être corrigées, elles doivent d'abord être numérisées. Au cours de ce processus, les copies sont identifiées par le système de correction en ligne et sont, à l'exception de l'art et de la musique, anonymisées. Cela signifie que l'en-tête de vos copies d'examen est masqué (voir Article 6.4.9.1 du *RARBE*). L'en-tête étant la seule référence qui fait le lien entre vous et votre copie, il est essentiel que vous vous assuriez que les en-têtes de vos copies sont correctement remplis (voir « Trucs et Astuces pour vos copies d'examen »).

Vos copies d'épreuves du Baccalauréat européen sont toujours corrigées par **deux correcteurs**, un correcteur interne et un correcteur externe (voir Article 6.4.9.2 du *RARBE*). Le premier correcteur interne est généralement votre professeur (voir Article 5.6 du *RARBE*). Dans le cas où votre professeur a un conflit d'intérêts l'empêchant de corriger votre copie d'examen, par exemple si votre professeur est votre représentant légal, un autre correcteur prendra sa place (voir Article 5.8 du *RARBE*).

Les corrections de vos copies d'examen sont réalisées selon les **critères d'évaluation** et les **instructions de notation** élaborés par l'Inspecteur responsable. Les inspecteurs peuvent contacter à la fois les correcteurs internes et les correcteurs externes pour s'assurer de la bonne application des instructions de correction. Lors du processus de correction, chaque correcteur attribue une **sous-note** et rédige un **commentaire** par copie (voir Article 6.4.9.4 du *RARBE*). Les **sous-notes** produites par chaque correcteur sont attribuées sur une échelle de 0 à 10. La note finale de votre copie d'examen sera la moyenne des sous-notes attribuées par les deux correcteurs. Si les sous-notes attribuées par les deux correcteurs présentent **un écart supérieur à 2 points**, on fera appel à un troisième correcteur. Dans ce cas, la note attribuée par le troisième correcteur sera la note finale (voir Article 6.4.9.3 du *RARBE*).

2. Recevoir vos résultats du Baccalauréat européen

Recevoir vos résultats

Après la fin de vos épreuves orales et avant la proclamation des résultats du Baccalauréat européen, soit vous recevrez vos points du Baccalauréat européen (note globale et notes par matière) par courriel soit vous irez les chercher à l'école et vous signerez un document confirmant que vous avez reçu vos résultats.

Conserver vos documents en sécurité

Le jour de la proclamation du Baccalauréat européen, vous recevrez votre diplôme du Baccalauréat européen et votre/vos certificat(s). Veuillez prendre le plus grand soin de ces documents, surtout du diplôme. Conservez-le en lieu sûr car il s'agit du seul et unique document original que vous recevrez. Si un dîner ou une fête est organisé(e) après la proclamation, faites bien attention à déposer vos documents dans un endroit sûr pour éviter de les abîmer ou de les perdre.

3. Consultation de vos copies d'examen

Demander la consultation de vos copies

Selon **l'article 6.3.10** (Pré-Baccalauréat) et **l'article 6.4.10** (Baccalauréat européen) du *RARBE*, les candidats peuvent demander à consulter et à recevoir une copie de leurs examens. Des photocopies des copies des examens du Pré-Baccalauréat sont généralement demandées pour des raisons formatives, tandis que les copies des examens du Baccalauréat le sont généralement pour des raisons de procédure.

Votre demande de consultation des documents doit être adressée par écrit au directeur de votre école, et au plus tard **4 jours calendrier** après la date indiquée sur votre bulletin semestriel (Pré-Baccalauréat) ou après avoir été informé des résultats de vos examens (Baccalauréat européen), et conformément à l'article 7.3 du *RARBE* (voir *« Recevoir vos résultats du Baccalauréat européen »*).

Veuillez noter que les demandes tardives de consultation de copies seront considérées comme irrecevables.

Réception de vos copies d'examen et des pièces justificatives

Les documents demandés seront mis à disposition au plus tard dans les **3 jours ouvrables** qui suivent la réception de la requête. Le/la Directeur·rice peut décider de mettre tous les documents à disposition uniquement par le biais d'une plateforme électronique sécurisée. Les documents comprennent les informations suivantes :

Copies de…	Pré-Baccalauréat	Baccalauréat européen
Copie d'examen originale	✓	✓
Epreuve	✓	✓
Grille de notation	✓	✓
Note attribuée par copie	✓	✓
Sous-notation par exercice	✓	**X**
Commentaires et / ou annotations (le cas échéant)	✓	✓

4. Recours

Veuillez-vous reporter à l'article 12 du *RARBE*. Les recours doivent porter sur un vice de forme, c'est-à-dire que vous avez le droit d'affirmer qu'un vice de forme vous a porté préjudice. Il y a vice de forme quand les règlements régissant le Baccalauréat européen adoptés par le Conseil supérieur et le Conseil d'inspection ne sont pas respectés.

Les recours concernant les épreuves du Baccalauréat européen doivent être introduits par l'intermédiaire du Directeur de l'école auprès du/de la Président·e du jury. Vous devez introduire vous-même le recours si vous avez 18 ans ou plus, mais il appartient à votre représentant légal de le faire si vous avez moins de 18 ans. Tout recours doit être introduit dans les **10 jours calendrier suivant la communication des résultats des épreuves au candidat concerné**. Veuillez vous reporter à l'article 7 du *RARBE*.

Il en va de même pour les épreuves du Pré-Baccalauréat (qui ont lieu en janvier). La date de la communication des résultats des épreuves du Pré-Baccalauréat est la date qui apparaît sur le 1er bulletin semestriel.



Vous devez introduire vous-même le recours si vous avez 18 ans ou plus, mais il appartient à votre représentant légal de le faire si vous avez moins de 18 ans.



INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. Demande d'admission à l'université

Le diplôme du Baccalauréat européen est reconnu comme équivalent aux certificats de fin d'études secondaires des systèmes scolaires nationaux des États membres de l'Union européenne. Cela signifie que, à qualification égale, vous bénéficiez des mêmes droits que les ressortissants nationaux en matière d'admission dans toutes les universités ou établissements d'enseignement supérieur de l'Union européenne (voir le document *Equivalence entre le Baccalauréat européen et le diplôme de fin d'études du cycle secondaire des écoles nationales et admission des titulaires du Baccalauréat européen aux universités des Pays-Membres*).

Lorsque vous choisissez votre domaine d'études et les universités auxquelles vous souhaitez postuler, veillez à **rassembler toutes les informations pertinentes** à partir des ressources disponibles. Consultez notamment les sites Web des universités, contactez-les, adressez-vous aux conseillers d'orientation nationaux et/ou à ceux de votre école, participez à des salons universitaires, passez des tests pour évaluer vos aptitudes professionnelles et académiques ou participez à des séances d'orientation professionnelle. Soyez attentif aux **calendriers de candidature** propres à chaque université ainsi qu'aux **documents requis**. Lisez attentivement les **conditions d'admission** et réfléchissez à leur impact potentiel sur vos choix pour le cycle du Baccalauréat européen en général ou sur vos épreuves écrites du Baccalauréat européen (voir « Options au cycle du Baccalauréat européen »). Gardez à l'esprit qu'une matière enseignée au niveau avancé ou scientifique dans le système des Écoles européennes peut ne pas être considérée comme telle par les universités ou dans le système national concerné. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre conseiller d'orientation, qui pourra vous aider et vous fournir des informations plus détaillées.

Si vous avez l'intention de demander votre admission à l'université au **Royaume-Uni**, vous devez amorcer le processus UCAS vers la fin de la s6. Contactez le conseiller UCAS de votre école dès que possible afin qu'il (ou elle) puisse vous guider. La date limite pour le dépôt de toutes les demandes d'admission UCAS est le **15 janvier** de votre 7e année, et le **15 octobre** pour toutes les demandes d'admission en médecine, dentisterie ou sciences vétérinaires ainsi que pour les demandes d'admission à l'Université d'Oxford et à l'Université de Cambridge. Vous devez respecter ces échéances si vous voulez que votre demande d'admission bénéficie du même traitement que les demandes d'admission nationales.

Si vous comptez demander votre admission dans une université française, vous devez respecter la procédure Parcoursup. Contactez le conseiller Parcoursup de votre école pour qu'il (ou elle) puisse vous guider.

Si vous envisagez de poser votre candidature à des universités néerlandaises, veuillez consulter le site officiel de l'organisation néerlandaise pour l'internationalisation de l'enseignement (NUFFIC) :
https://www.nuffic.nl/en/education-systems/european-baccalaureate.

Soutien

Si vous souhaitez que votre école vous aide pour votre (vos) demande(s) d'admission à l'université, veuillez noter que des frais de gestion de dossier devront être payés à l'école, qui ne comprennent pas les autres frais que les Universités peuvent éventuellement réclamer.

La plupart des écoles comptent un conseiller UCAS pour la gestion des demandes d'admission dans les universités du Royaume-Uni et un conseiller Parcoursup pour la gestion des demandes d'admission dans les universités françaises. D'autres écoles peuvent disposer de conseillers spécialisés dans les demandes d'admission dans les universités d'autres pays européens. Contactez le coordinateur de l'orientation professionnelle de votre école pour connaître les possibilités qui s'offrent à vous.

2. CoSup

Le Conseil Supérieur des Élèves (CoSup) est l'Union des Élèves des Écoles Européennes. Il représente les intérêts des élèves au plus haut niveau de la gestion des Écoles européennes. Il s'exprime au nom des élèves, représente les voix des élèves lors des réunions et défend les intérêts des élèves, afin de s'assurer que tous les élèves sont entendus. Ces intérêts communs ont essentiellement trait aux décisions prises par le Conseil supérieur et le Comité pédagogique mixte qui influencent la vie scolaire.

Le CoSup est composé de 30 membres et le Comité des élèves de chaque école doit avoir deux membres représentant ses idées et positions aux réunions du CoSup. Les représentants du CoSup de chaque école sont élus démocratiquement. Il est composé entre autres de 2 vice-présidents, d'un président et d'un secrétaire qui assurent le bon fonctionnement du CoSup.

Le CoSup organise également des événements interscolaires tels que « Euronight » et aide à coordonner les 13 Comités des élèves par le biais de réunions où tous les présidents et vice-présidents font part de leurs problèmes et partagent leurs bonnes pratiques entre eux. Son travail consiste à mettre en relation les élèves de toutes les Écoles européennes et à s'assurer que les écoles sont gérées en fonction des intérêts des élèves.

Le CoSup soutient et coordonne les Comités des élèves dans leur travail par tous les moyens possibles et il assure la liaison avec les instances supérieures des Écoles européennes, auprès desquelles il peut émettre des avis et avancer des idées au nom de tous les Comités des élèves.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le BAC, nous vous encourageons à contacter les représentants du CoSup de votre école ou le CoSup directement.

Pour plus amples informations : https://www.youtube.com/watch?v=PUECuTblK2

3. Alumni Europae ASBL

Vision

Nous vivons l'Europe : nous créons des valeurs avec et pour nos Anciens Élèves *Alumni*.

Mission

Nous sommes liés par notre éducation européenne commune et par les racines d'une identité culturelle et européenne, de traditions, de valeurs démocratiques partagées et des langues de l'Europe.

Nous croyons qu'il existe entre nous un lien unique et inestimable qui transcende toutes les divisions sociales, linguistiques et nationales possibles.

Nous partageons nos informations, nos expériences et nos relations au sein de notre organisation pour nous soutenir mutuellement dans le réseautage, les études, les stages et le développement professionnel.

Nous savons que l'Europe, cette construction politique et historique singulière, est fragile et constamment remise en question. Nous pensons que notre aspiration à une coexistence pacifique nous rend aujourd'hui plus coopératifs et créatifs pour façonner et soutenir des solutions européennes.

Nous sommes attachés à notre vision et à notre espoir d'une Europe unie, riche de la diversité de nos talents, que nous partageons et qui nous enrichissent.

Alumni Europae ASBL

Alumni Europae, fondée fin 2011, est l'association et le réseau des anciens élèves de toutes les écoles européennes de la Communauté européenne, de leurs anciens enseignants, parents et anciens personnels. Nous sommes une communauté qui nous tient beaucoup à cœur.

Nous aimerions citer un extrait des salutations adressées aux Alumni Europae par le Président de l'Association Commission européenne, Ursula von der Leyen : « Faire prospérer l'Europe ».

Restez en contact avec les personnes avec qui vous avez tant partagé au fil des ans, sans parler de nouer de nouvelles amitiés avec d'autres anciens élèves du monde entier.

Rejoignez-nous et inscrivez-vous à l'expérience Alumni Europae : https://alumnieuropae.org.

4. Bibliographie

Règlements et conseils

United Kingdom Department for Education (2013) The European Baccalaureate: Information for admissions officers of universities and other higher education institutions (DFE-00134-2013) Crown Copyright.

Site Web *Principes et objectifs* du Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes.

https://www.eursc.eu/fr/European-Schools/mission/

European Schools Unbiased examination mode

European School Bergen: Study Tips Viewed.Website.

https://esbergen.eu/wp-content/uploads/2017/10/Ten-tips-for-effective-study.pdf

International School of Paris (2015) IB Diploma Handbook Class of 2015

BSGEE, Règlement du Baccalauréat européen

BSGEE, Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen

Baccalauréat européen

Study Guides and Strategies (2015) Preparing for and taking oral exams.

Website. Preparing for and taking oral exams: A comprehensive guide

Baccalauréat européen - Youtube : https://bit.ly/2k6SNSO

Tricherie et plagiat

CBSD (2011): What is Plagiarism And How to Avoid It Website. Viewed 15/01/2016.

https://www.cbsd.org/cms/lib010/PA01916442/Centricity/Domain/1574/Plagarism.pdf

Stupéfiants

American National Institute on Drug Abuse (September 2015) How does marijuana use affect school, work, and social life? Website. Viewed 15/10/2015.

https://www.drugabuse.gov/download/1380/marijuana-researchreport.pdf?v=d9e67cbd412ae5f340206c1a0d9c2bfd

Infor-Drogues. https://infordrogues.be/informations/produits/

National Health System website (2015): The effects of drugs. Website.

- https://www.nhs.uk/live-well/healthy-body/drug-addiction-getting-help/

LE BACCALAUREAT EUROPEEN

Rappel des dates importantes

	s5	s6	s7
15 septembre		Dernière chance de modifier vos options en s6	
Avant les Conseils de Classe en s6		Introduction des demandes de changements entre la s6 et la s7	
15 octobre	Date limite pour les demandes de dispositions particulières pour le Baccalauréat européen		• Date limite d'inscription pour le Baccalauréat européen • Date limite pour le choix des épreuves du Baccalauréat européen • Remise d'un certificat de naissance ou d'une copie certifiée de carte d'identité ou de passeport • Date limite pour l'inscription à une épreuve supplémentaire
31 mars			Date limite de payement du droit d'inscription

DIX CONSEILS POUR UNE ÉTUDE EFFICACE



1. Trouvez le bon endroit pour étudier



Trouvez un endroit sans distractions qui soit calme, bien éclairé et bien aéré.

2. Organisez-vous

Établissez un calendrier d'étude comprenant toutes les activités essentielles de la semaine. Prévoyez des périodes d'étude de 30 à 45 minutes.

3. Assurez-vous de comprendre vos devoirs et autres travaux



Lisez attentivement les instructions et déterminez les ressources, livres et le matériel dont vous aurez besoin pour chaque tâche.

4. Gérez votre temps et votre progression



Divisez vos tâches en de plus petites tâches. Notez votre progression.

5. Faites une chose à la fois



Concentrez-vous sur une tâche à la fois, c'est plus efficace.

6. Établissez des listes de choses à faire



Priorisez les tâches du jour et reportez les tâches inachevées.

7. Révisez régulièrement



Prévoyez une période de révision pour chaque matière, chaque semaine. Rédigez une synthèse pour chaque matière ou sujet.

8. Suivez votre programme d'étude



Suivez votre programme d'étude et évitez les distractions.

9. Soyez flexible



Réorganisez votre calendrier d'étude si une tâche prend plus de temps que prévu.

10. Récompensez-vous



Faites une pause, restez en bonne santé et récompensez-vous lorsque vous atteignez vos objectifs.

SCHOLA EUROPAEA

COMPORTMENT APPROPRIÉ DANS LA SALLE D'EXAMEN

Article 6.4.8.2 du RARBE :
«Les candidat·e·s doivent adopter un comportement approprié afin de ne pas déranger les autres candidat·e·s présent·e·s dans la même salle d'examen.»

OBJETS AUTORISÉS

Les fournitures de bureau générales (règle, stylos, gomme, trousse transparente) :
- Barrez proprement toute faute à l'aide d'une règle
- Un crayon uniquement pour les graphiques



Des bouteilles d'eau ou de jus : si vous emportez de la nourriture dans la salle d'examen, veuillez l'ouvrir avant le début de l'examen





Médicaments prescrits

OBJETS NON AUTORISÉS



Les tongs et les talons hauts : veuillez ne pas porter ce genre de chaussures qui font du bruit et qui pourraient déranger les autres



Fluides correcteurs, stylos correcteurs, stylos effaçables



Les manteaux, chapeaux, écharpes, sacs, gants et parapluies : veuillez lasser ces objets en dehors de la salle d'examen



Les montres, smartwatches, écouteurs et / ou casques, lunettes intelligentes et / ou d'autres appareils éléctroniques

Veuillez noter qu'il y aura des horloges dans la salle d'examen



Les téléphones portables et smartphones : la possession d'un portable lors d'un examen sera considérée comme une tricherie



Votre papier personnel, vos livres et vos notes de révisions



Les canettes de boissons et les paquets de chips

ESCUELA EUROPEA